



Le 21 avril 2009

Communiqué de presse

La statue équestre de Louis XIV de retour au château de Versailles

Après deux années de restauration, la statue équestre de Louis XIV regagne le château de Versailles le 27 avril 2009 grâce au mécénat de la Française des Jeux. Autrefois implantée au niveau de la grille royale aujourd'hui restituée, cette statue replacée au tiers inférieur de l'axe central de la place d'Armes, accueillera symboliquement les millions de visiteurs qui chaque année découvrent Versailles.

Lorsque Louis-Philippe convertit l'ancienne résidence royale en musée dédié «A toutes les gloires de la France », il commanda une statue équestre de Louis XIV qu'il décida de placer à l'intersection des deux axes majeurs de composition du Château (est-ouest et nord-sud), à la limite de l'avant-cour et de la cour Royale. Cet ancien emplacement correspond à celui du portail central de la grille Royale, démolie en 1794.

La statue, installée en 1836 par l'architecte Frédéric Nepveu, est constituée de deux sculptures indépendantes en bronze. Le cheval, sculpté par Pierre Cartellier et fondu en 1829, fait partie d'une commande, restée inachevée, initiée en 1816 par Louis XVIII pour le rétablissement de la statue équestre de Louis XV, sur la place de la Concorde. Le cavalier est réalisé par son gendre Louis-Messidor Petitot en 1836. Les deux sculptures ont été coulées en bronze par le même fondeur, Charles Crozatier.

Cette œuvre impressionnante a représenté une véritable prouesse technique s'agissant d'une fonte à très grande échelle. Placée à plus de quatre mètres du sol sur un piédestal en pierre dure de Saint-Nom, entouré de quatre bornes de granit marquant les angles, la statue mesure environ 5,5 m. de haut pour une longueur totale de 4,5 m.

La restauration en a été rendue possible grâce à un mécénat de la Française des Jeux : « Le mécénat de la Française des Jeux, entreprise populaire et solidaire, s'inscrit dans le respect de son identité et de ses valeurs. Le financement de la restauration de la statue, illustre l'ouverture de l'entreprise à la préservation du patrimoine. Au-delà de ce projet, elle souhaite favoriser l'accessibilité de lieux culturels à un large public, notamment des familles qui n'auraient pas les moyens de le faire, comme cela avait été réalisé au musée du quai Branly en coordination avec le Secours Populaire français. »

Contacts presse :

Château de Versailles
Aurélien Gevrey, Violaine
Solari, Mathilde Brunel
01 30 83 77 03 / 77 14 / 77 01
presse@chateauversailles.fr

La Française des Jeux
Faustine Aury
01 41 10 33 82
servicedepresse@lfdj.com

Après une étude détaillée menée par Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments Historiques, en association avec le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, les travaux de restauration ont été réalisés par la Fonderie de Coubertin, spécialisée dans les bronzes monumentaux.

La restauration a porté non seulement sur la reprise des armatures internes et externes corrodées, mais aussi sur le nettoyage des épidermes altérés, la réparation et le remplacement de certaines pièces, la patine générale des bronzes et le traitement final avec une cire de protection microcristalline. Le piédestal en pierre, soumis aux coulures du bronze de la statue équestre, a été également démonté et restauré.

Le retour de la statue équestre à cet emplacement marque le début de la requalification de la place d'Armes à laquelle est très attaché Jean-Jacques Aillagon, Président de l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles. Il déclare : « Dès ma nomination à la présidence de l'*Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles*, j'ai pris l'engagement de faire réinstaller la statue équestre de Louis XIV dans un emplacement digne, convenable, visible et symboliquement aussi fort que celui qu'elle occupait dans la cour royale avant la recreation de la grille qui désormais la clôt.

Cette statue accueillera donc le public du château de Versailles sur cette place d'armes qui, depuis le 1^{er} janvier 2009, fait partie du domaine remis en dotation à l'*Etablissement public*.

L'œuvre voulue par Louis-Philippe comme un hommage au roi qui avait tant désiré Versailles, continuera ainsi de marquer le point de rencontre entre le château et la ville, entre Versailles et le monde.

La *Française des Jeux*, par sa générosité, a rendu cette initiative possible. Je tiens à lui marquer ma gratitude. »